

## PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE COUDEKERQUE BRANCHE (59) – LE 9 FEVRIER 2014

Le Président ouvre cette assemblée générale de la Fédération Française de Pêche Sportive au Coup et laisse la parole à Bernard MAYEUR, maire-adjoint de cette belle ville de COUDEKERQUE BRANCHE.

Bernard MAYEUR nous accueille au nom de Monsieur le Maire, qui nous rejoindra un peu plus tard, de l'ensemble du conseil municipal et de Philippe MOREL, Président de « COUDEKERQUE PECHE ».

Le Président prend ensuite la parole :

*Bonjour à celles et à ceux que je n'ai pas eu l'occasion de saluer à leur arrivée.*

- *Merci à Philippe MOREL et à Edmonde VILAIN pour leur implication dans tous les préparatifs de l'assemblée générale, en liaison avec les élus et les différents services de la ville de Coudekerque.*
- *Merci à la ville de Coudekerque pour la mise à disposition de différentes salles pour les réunions des commissions, du comité directeur, des Présidents des comités régionaux et ce jour pour l'assemblée générale, ainsi que toute la logistique nécessaire.*
- *Merci à Edmonde VILAIN, en tant que Présidente du comité régional Nord Pas de Calais, d'accueillir votre assemblée générale à Coudekerque.*
- *Merci à Philippe HORNAIN, Président du Comité Départemental du Nord d'être à nos côtés.*

*J'ai aussi à remercier toutes les personnalités présentes :*

- *Monsieur David BAILLEUL, Maire qui devrait arriver dans peu de temps.*
- *Monsieur Bernard MAYEUR, adjoint aux sports qui est toujours à nos cotés pour veiller à ce que tout se passe bien.*
- *Monsieur Gilbert NUGOU, Vice-président de la Fédération des AAPPMA du Nord.*
- *Monsieur Frédéric BONNET de l'entreprise SENSAS.*
- *Monsieur Patrick GUILLOTTE de « La Pêche et les Poissons ».*

*J'ai à vous présenter quelques excuses :*

- *Monsieur Fortuné JAGUELIN, Président d'honneur de la FFPSC.*
- *Monsieur Maurice LEBRANCHU, responsable FNPF du développement « Loisir Pêche ».*
- *Monsieur François LE SAGER, trésorier général FNPF.*
- *Monsieur Denis LEGRET, Président de l'EHGO.*
- *Monsieur Michel BONCQUET, ancien Vice-président et secrétaire général de la FFPSC qui est souffrant.*
- *Monsieur Jean Pierre COISNE, Président du CROS Nord Pas de Calais.*
- *Monsieur François MOSSALGUE, de l'entreprise RIVE.*
- *Monsieur Hervé RICHELET, de l'entreprise RAMEAU.*
- *Monsieur Denis PERIGOIS, capitaine de l'équipe U18 qui est pris par des obligations professionnelles.*
- *Monsieur Ollivier AFFILE, Vice-président de la FFPSC dont nous avons une pensée pour son papa qui est souffrant et hospitalisé.*
- *Monsieur Alain DIEU, responsable FNPF de la commission pêches sportives et spécialisées.*

*Je vais céder la parole à Philippe MOREL et Edmonde VILAIN pour quelques mots d'accueil.*

Philippe souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'à « toute la France ».

Il est très heureux, en son nom et celui de l'association Coudekerque Pêche, d'accueillir notre assemblée générale en cette belle ville de Coudekerque Branche.

Il remercie Monsieur le Maire, David BAILLEUL, et notre Président fédéral, Jacques GOUPIL, pour leur avoir permis d'organiser cette manifestation.

Coudekerque Pêche a déjà organisé de nombreuses épreuves d'envergure, notamment le match France / Italie, et est très honoré d'avoir organisé cette année, avec l'appui des services municipaux et de Monsieur le Maire, cette assemblée générale de la FFPSC.

Pour conclure Philippe nous souhaite une bonne journée et nous adresse ses remerciements pour être venu à Coudekerque, et quelquefois de très loin.

Edmonde Souhaite la bienvenue à Messieurs :

- Bernard MAYEUR, adjoint aux sports.
- Gilbert NUGOU, Vice-président de la FDPPMA 59.
- Philippe HORNAIN, Président du CD 59.
- Philippe MOREL, Président de « Coudekerque Pêche ».
- A toute l'assistance.

C'est un très grand honneur pour la Présidente du CR Nord Pas de Calais de pêche sportive au coup d'accueillir cette assemblée générale de la Fédération Française dans sa région et plus précisément à Coudekerque Branche dans le département du Nord qui a le plus grand nombre de licenciés à la FFPSC et le plus grand nombre de pêcheurs participants aux championnats nationaux mixte et moulinet avec plusieurs titres de champions.

Edmonde tiens à remercier :

- La ville de Coudekerque Branche et l'association « Coudekerque Pêche » et son Président Philippe MOREL pour l'organisation incomparable de ce week end.
- La municipalité pour la mise à disposition de l'espace « Jean VILAR » et de toutes les salles qui nous ont permis de travailler dans de bonnes conditions depuis ce vendredi.
- Une nouvelle fois la municipalité pour la réception en mairie et particulièrement pour la prestation de la bande des carnavales de Coudekerque.
- Toutes les équipes de la ville qui ont œuvrés depuis plusieurs mois pour la réussite de cette manifestation.
- L'association Coudekerque Pêche qui a assuré depuis près d'un an les préparations, les démarches, les réunions pour le succès de ce week end, équipe qui œuvre également sur le terrain, Edmonde demande de les applaudir chaleureusement.

Bien que nous soyons tout début février, Edmonde nous présente, ainsi qu'à nos familles, tous ses vœux de bonne et heureuse année 2014 avec beaucoup de réussite dans la compétition pour tous les pêcheurs et conclut en nous souhaitant une agréable journée dans le Nord à Coudekerque Branche et une bonne assemblée générale.

Avant de poursuivre cette AG, nous observons une minute de silence en mémoire de tous nos amis disparus au cours de cette année 2013.

Le secrétaire général, Jacky CAHAGNE, procède ensuite à l'appel des membres du comité directeur, des représentants des Comités Régionaux, des Comités Départementaux et des Groupements Nationaux.

MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR PRESENTS : Edmonde VILAIN, Daniel DEPALLE, Jean Michel GRIGNON, Daniel LAPIERRE, Jean Pierre MISSERI, Jean Luc QUERNEC, Jean Pierre DUBOIS, Marcel DETHOREY, Michel BOTTE, Jean Claude POINSIGNON, René CATHELIN, Christian ROGEAUX, Michel DUPUIS, Patrick SOLBES, Thierry THEAUDIN, Frédéric LINARD, Fernand DE CASTRO, Paul André RASCLE, Jacques GOUPIL, Jacky CAHAGNE.

MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR EXCUSES : Jean Claude MARTINEZ (représenté par Jean Pierre GAILLAC, secrétaire du GN truite), Ollivier AFFILE, Denis PERIGOIS.

CR PRESENTS OU REPRESENTES : Alsace, Auvergne, Basse Normandie, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne Ardenne, Franche Comté, Haute Normandie, Ile de France, Languedoc Roussillon, Limousin, Lorraine, Nord Pas de Calais, Pays de Loire, Picardie, Poitou Charente, Provence Alpes Côte d'Azur, Rhône Alpes.

CR EXCUSE : Aquitaine, Midi Pyrénées.

CD PRESENTS OU REPRESENTES : 02, 03, 10, 11, 13, 16, 17, 18, 19, 21, 22, 23, 25, 27, 28, 29, 34, 35, 36, 37, 38, 41, 44, 45, 50, 51, 52, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 62, 66, 67, 68, 70, 71, 72, 75, 76, 77, 79, 80, 83, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 94, 95.

CD EXCUSES : 01, 04, 12, 14, 15, 31, 32, 43, 46, 47, 61, 63, 65, 69, 81, 82.

GN PRESENTS : GN carpe, GN truite, GN CARLA.

Malgré une décentralisation importante de cette AG, Le président est agréablement surpris par cette participation nombreuse et en remercie l'assistance.

## 1) Rapport moral du Président :

*L'assemblée générale du 27 Janvier 2013 était une assemblée électorale, elle a vu le comité directeur renouvelé d'un quart de ses membres. Dans le même temps le Ministère des sports nous octroyait la délégation pour toute la pêche sportive en eau douce, à l'exception de la mouche.*

*Nos déjà très nombreux titres de champions de France se sont enrichis en 2013 des premiers titres officiels attribués au GN CARLA.*

*Pour la première fois cette année nos « champions » sont invités par le comité directeur à participer à notre AG et en fin d'assemblée à une cérémonie de remise d'un petit trophée « PODIUM 2013 ». Ils sont nombreux à être ici présents, quelques-uns se sont excusés et les champions des Groupements Nationaux se verront remettre leur trophée par leur Président de groupement. La présence de nos champions ce n'est pas seulement une marque de politesse en réponse à notre invitation, mais c'est aussi et surtout un réel intérêt pour les orientations de leur fédération, de la considération pour tous les bénévoles organisateurs d'épreuves au sein des clubs, des CD et des CR.*

*Vous trouverez la quasi-totalité des résultats dans le bulletin N° 249 que vous venez de recevoir ou allez recevoir dans les jours qui viennent, néanmoins voici quels sont nos champions 2013 :*

### ➤ PECHE MIXTE AU COUP :

- *Minimes : Aymeric CHAMBON du CD 28*
- *Cadets : Armand FASQUEL du CD 80*
- *Juniors : Antoine BERENI du CD 91*
- *Féminines : Pauline NERVET du CD 60*
- *Vétérans : Jean Paul BERCHET du CD 71*
- *Handicapés : Patrick STINNER du CD 67*

- *Corporatifs : Diégo DA SILVA du CD 02*
- *Séniors : Mickael MONTENOT du CD 58*
- *PECHE AU MOULINET AU COUP :*
- *Christophe SOBOLEWSKI du CD 60*
- *PECHE A LA PLOMBEE :*
- *Yoann HOUSSAIS du CD 35*
- *GRANDES EPREUVES :*
- *Coupe de France vétérans :*
  - ↳ *60 / 65 ans : Daniel BOURLOT du CD 56*
  - ↳ *66 / 75ans : Odette FAUCHER du CD 44*
  - ↳ *+ de 75 ans : Claude THIBAUDET du CD 79*
- *Coupe de France individuelle (ex GN) : Sébastien SOETE du CD 59*
- *Coupe de France carpe à la canne : Jimmy MARTIN du CD 59*
- *Coupe de France corpo : Geoffrey DUVET du CD 59*
- *Championnat de France des clubs : Team Sensas Armentières du CD 59*
- *Championnat de France des CD : CD 72*
- *Championnat de France des clubs corpo : Municipaux de Rennes du CD 35*
- *Championnat de France des clubs plombée : GPS 27 Team Sensas du CD 27*
- *PECHE DE LA TRUITE AUX APPATS NATURELS :*
- *Minimes : Bastien PUJOS (No Kill 33)*
- *Cadets : Florian BODENOT (No Kil 09)*
- *Juniors : Sébastien DUFFO (No Kill 33)*
- *Vétérans : Alain SALCEDO (Salmo Garonne)*
- *Séniors : Franck LAFONT (Fario Pyrénées)*
- *CHAMPIONNATS DE FRANCE DU GN CARPE :*
- *Minimes : Charly BOURGETON / Guillaume PAYEN*
- *Juniors : Louis ARNAUD / Romain LAFONT*
- *Espoirs : Arnaud ROQUES / Benoit FAGOT*
- *Séniors : Frédéric POTIQUET / Mickael RENNA*
- *Championnat de France des régions : Rhône Alpes*
- *Championnat de France des clubs : SUN CARPE 26*
- *CHAMPIONNATS DE FRANCE DU GN CARLA :*
- *Pêche en bateaux : Gaël EVEN / Sylvain LEGENDRE*

- *Pêche du bord : Jérémy SEGUIN*
- *Pêche en float-tube : Julien HIMBERT*
- *Clubs : Carna Dream 91*

➤ *EPREUVES INTERNATIONALES 2013 :*

- *Championnat du monde des clubs à Torre Di Mosto (Italie) : Pour une première participation notre club du Team 08 a connu quelques difficultés à mettre en place une stratégie pas évidente du tout, il termine 26° sur 29 clubs engagés.*
- *Championnat d'Europe à Novi Sad (Serbie) : Nous terminons 4° sur 25 nations avec 59 points. 3 petits points seulement nous séparent du 1°, la Belgique (56 points), 1,5 point du 2°, l'Italie (57,5 points) et 1 point du 3°, la Hongrie (58 points). C'est forcément une grande déception, mais notre équipe est sur la bonne voie.*

*Alain DEWIMILLE obtient la médaille de bronze en individuel.*

- *Championnat du monde des nations à Varsovie (Pologne) : Nous sommes vice-champion du monde derrière l'Angleterre et devant la Pologne qui complète le podium des 36 nations engagées, c'est un juste retour après la déconvenue de l'Europe.*

*En individuel très belle victoire de Didier DELANNOY.*

- *Championnats du monde des jeunes à Rieux :*

↳ *U14 : La France est champion du monde devant la Hongrie et l'Italie sur 10 nations.*

*Tony POINSIGNON est médaille de bronze en individuel.*

↳ *U18 : La France s'est très bien battue, elle est vice-champion du monde sur 14 nations, derrière une Angleterre intouchable.*

↳ *U23 : Une équipe qui s'est aussi bien battue, il aurait fallu réussir à prendre des mulets pour figurer sur le podium, c'est toujours décevant de terminer 4° même avec 20 équipes engagées.*

- *Championnat du monde féminin à Radece (Slovénie) : C'est un parcours que nous connaissons bien pour y avoir pêché avec les jeunes, nous pensions pouvoir y faire un résultat correct avec les féminines. Manifestement nous n'avons pas trouvé la bonne stratégie et nous avons pris trop de petits poissons. Au total nous terminons 10° sur 18.*
- *Championnat du monde vétérans à Capljina (Bosnie) : La France termine 3° sur 11 avec un podium très resserré, Italie 34 points, Bosnie 37 points et France 38 points.*

*En individuel Michel PERDRIAU est médaille d'argent.*

- *Championnat du monde handicapés à Capljina (Bosnie) : L'équipe de France se classe en milieu de tableau, 5° sur 9.*
- *Championnat du monde carpes au barrage de Montargil (Portugal) : La aussi les scores sont très serrés et il suffisait de peu de chose pour gagner, ou perdre, plusieurs places. L'équipe de France n'était pas en très grande réussite, elle se classe 8° sur 20.*
- *Championnat du monde truite aux appâts naturels à Ponte Caffaro (Italie) : La France perd sa traditionnelle médaille d'argent au profit de la Bulgarie et doit se contenter de la médaille de bronze, l'Italie est toujours en tête.*

*Le club Fario Pyrénées obtient aussi la médaille de bronze dans le classement des clubs.*

- *Les championnats du monde aux carnassiers : Pour sa première année de participation à la compétition internationale, Le GN CARLA a réussi à présenter une équipe dans chacune des trois disciplines de pêche aux carnassiers :*
  - ↳ *Carnassiers aux leurres artificiels du bord où elle termine 12° sur 16 en République Tchèque.*
  - ↳ *Carnassiers aux Leurres artificiels en bateau où elle termine 13° sur 14 en Irlande.*
  - ↳ *Championnat du monde black bass en Espagne où elle obtient une très belle médaille de bronze sur 11 nations.*

#### **LES EFFECTIFS :**

- *Pêche au coup : 5 774 licences individuelles contre 5 981 soit 207 licences en moins (- 3,5%) et 602 clubs contre 616 soit 14 en moins.*
- *GN carpe : 983 licences individuelles contre 942 soit 41 licences en plus (+4,35%) et 60 clubs contre 61 soit 1 en moins.*
- *GN truite : 126 licences individuelles contre 134 soit 8 licences en moins (-5,9%) et 9 clubs contre 8 soit 1 en plus.*
- *GN CARLA : 338 licences individuelles contre 247 soit 91 licences en plus (+36,8%) et 21 clubs contre 15 soit 6 en plus.*

*Globalement nous enregistrons 7 221 licences individuelles contre 7 316 soit 95 licences en moins (-1,29%) et 692 clubs contre 700 soit 8 en moins (-1,14%) :*

- *La pêche au coup continue son mouvement d'effritement en liaison avec son coût de plus en plus difficile à supporter dans la conjoncture économique actuelle.*
- *La pêche à la carpe poursuit sa progression et flirte désormais avec les 1000 licences.*
- *Le GN truite n'arrive pas à élargir son territoire.*
- *Le GN CARLA progresse mais pas aussi vite que l'on avait imaginé, la conquête passe par la création de clubs et l'adhésion des structures ne pouvant prétendre à la délégation sportive.*

*En contenant son effritement autour de 1%, la pêche de compétition en eau douce résiste mieux que la pêche de loisir (entre - 3 et - 4%).*

#### **CONVENTION AVEC LA FEDERATION NATIONALE DE PECHE EN FRANCE :**

*Dans le cadre de la convention, la FNPF nous a demandé de remplir un petit questionnaire afin de connaître les retombées de ce partenariat. Je remercie les 42 CD qui ont répondu et si ce questionnaire est à nouveau diffusé en 2014 il faudra que tous les CD répondent car la pêche de compétition fait beaucoup de choses pour la pêche et il est important de le faire savoir. Je vous donne un aperçu des réponses reçues :*

- *42 Comités Départementaux sur 85 ont répondu au questionnaire de la FNPF.*
- *13 ont conclu une convention de partenariat avec leur FD départementale.*
- *28 ont mené des actions avec leur fédération qui ont notamment porté sur :*
  - ↳ *Le soutien aux APN.*
  - ↳ *La participation à des animations estivales et manifestations diverses d'animation et / ou de promotion.*
  - ↳ *L'animation de clubs de pêche.*
  - ↳ *L'intervention dans des établissements à caractère social.*



↳ Des actions de découverte et d'initiation.

↳ La mise en place d'actions concertées (concours de pêche fédéraux, concours entre APN, formation de bénévoles des APN, etc.).

La FNPF vient de constituer un groupe de travail « fédérations sportives » auquel nous sommes associés. Nous avons déjà prévu de renforcer notre collaboration en matière de communication vers les médias, et de participation à la formation des animateurs des APN.

### **RELATIONS AVEC LE MINISTERE DES SPORTS :**

Sur le plan des conventions d'objectifs, l'année 2013 a vu la mise en place d'un portail des fédérations sportives accessible à partir d'un identifiant et d'une calculatrice de connexion. C'est sans nul doute un outil moderne de partage et d'échange d'informations mais il est à craindre que cela pénalise la relation directe avec nos interlocuteurs.

Le fait le plus marquant a été la relance par le Ministère du projet de rapprochement des fédérations de pêche sportive. Je ne vous en dirai pas plus pour le moment puisque cela fait l'objet d'un point à l'ordre du jour sur lequel nous allons débattre au cours de l'assemblée générale.

Je vous remercie de votre attention.

Jacques GOUPIL

✪ Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

## **2) Rapport financier de la trésorière générale :**

Présentation du bilan 2013 qui présente à la fois plus de produits et plus de charges suite à l'organisation des championnats du monde jeunes en Bretagne :

### **PRODUITS**

Licences		311 503,00 €
Seniors, féminines et vétérans	208 785,00 €	
Juniors	4 876,00 €	
Minimes et cadets	6 155,00 €	
Corporatifs	12 077,00 €	
Clubs	30 470,00 €	
GN carpe	29 635,00 €	
GN truite	4 664,00 €	
GN CARLA	14 841,00 €	
Subventions		103 952,82 €
Ministère jeunesse et sports	35 100,00 €	
Sponsors partenaires	45 000,00 €	
FNPF	20 000,00 €	
Subventions régionales	3 852,82 €	
Autres produits		90 632,06 €
Publicités bulletin	16 443,29 €	
Coupe de France individuelle (ex GN)	12 940,00 €	
Coupe de France corpo	3 545,00 €	
Championnat de France des clubs	5 675,00 €	
Championnat de France des CD	1 250,00 €	
Coupe de France carpe au coup	4 661,00 €	
Vente matériel publicitaire	1 151,00 €	
Produits divers	37 585,05 €	
Produits exceptionnels	255,93 €	
Produits financiers	7 125,79 €	
Total des produits		506 087,88 €

## **CHARGES**

Déplacements internationaux		127 437,35 €
Club France seniors	38 867,57 €	
Club France jeunes	28 633,41 €	
Club France féminin	13 892,74 €	
Club France handicapés	16 111,17 €	
Club France vétérans	13 982,51 €	
Club France feeder	3 449,95 €	
Championnat du monde des clubs	6 500,00 €	
GN truite	6 000,00 €	
Déplacements nationaux		17 101,06 €
Actions jeunes	13 351,06 €	
Actions handicapés	3 750,00 €	
Dotation épreuves		36 814,04 €
Coupe de France individuelle (ex GN)	12 600,00 €	
Championnat de France des clubs	5 330,00 €	
Coupe de France carpe au coup	4 601,68 €	
Epreuves corpo	6 541,96 €	
Achat coupes (CD, CDF indiv., etc.)	7 740,40 €	
Dotation des structures		127 426,50 €
Dotation CD / CR épreuves nationales	17 360,00 €	
Ristournes CD	45 762,00 €	
Ristournes CR	17 747,50 €	
Ristournes GN carpe	26 671,00 €	
Dotation GN CARLA	13 761,00 €	
Formation, écoles de pêche	6 125,00 €	
Communication		40 552,13 €
Revue pêche compétition	40 552,13 €	
Fonctionnement		131 776,13 €
Comité directeur + AG	74 568,50 €	
Fournitures administratives	4 742,13 €	
Achat et entretien petit matériel	6 841,88 €	
Cotisations (FIPS, CIPS.....)	3 120,00 €	
Frais poste, téléphone, internet.....	6 952,44 €	
Honoraires comptabilité	2 940,46 €	
Services bancaires	725,59 €	
Assurances	8 321,11 €	
Achat matériel publicitaire	722,38 €	
Variation stock marchandises	-104,92 €	
Fournitures, équipements	22 596,23 €	
Charges diverses	350,33 €	
Amortissements		1 962,00 €
Total des charges		483 069,21 €
<b><u>RESULTAT 2013</u></b>		<b>23 018,67 €</b>
<b><u>ACTIFS DE LA FFPSC AU 31/12/2013</u></b>		<b>395 385,08 €</b>
Matériel informatique et mobilier	4 980,34 €	
Matériel publicitaire	2 157,47 €	
Valeurs mobilières	10 243,48 €	
Disponibilités	308 792,19 €	
Créances - immobilisations	69 211,60 €	



Quelques commentaires pour les produits qui s'élèvent à 506 087,88 € :

- La subvention du Ministère est en baisse de 10%.
- Evolution de 25% des subventions sponsors due aux primes de podiums.
- Une ligne supplémentaire « subventions régionales » versée par le CR Bretagne suite au championnat du monde des jeunes.
- Plusieurs lignes de produits correspondent aux inscriptions des épreuves nationales mais nous les retrouverons dans les charges.
- Les produits divers sont les inscriptions des équipes étrangères pour le championnat du monde des jeunes.
- Pour les produits exceptionnels, il s'agit principalement de chèques émis pour le championnat de France des clubs 2012 et non encaissés, ils ont donc été annulés.

Et pour les charges qui s'élèvent à 483 069,21 € :

- Diminution de 15% des frais pour les championnats internationaux avec une baisse pour la plupart des équipes mais principalement pour les jeunes. Le championnat se déroulant en France les déplacements ont été moins importants, de plus les esches ont été offertes par « LES APPATS DU CENTRE » et « LA VERMINIERE DE L'OUEST », merci à eux et à Monsieur et Madame LALLIER qui sont dans la salle.
- Augmentation des frais du comité directeur due aux nombreux déplacements pour le championnat du monde jeunes et aux réunions des commissions qui ont travaillé sur la refonte des règlements et l'évolution des championnats.
- Dans le poste « achat et entretien petit matériel » nous retrouvons les barnums achetés pour l'équipe U 23, nous avons aussi acheté des défibrillateurs.
- Les dépenses « fournitures, équipements » sont à 95% des dépenses engendrées par le championnat du monde des jeunes.

Ce qui donne un résultat excédentaire de 23 018,67 €, cela est très satisfaisant et nous sommes sur la bonne voie mais sur 5 ans nous avons encore un déficit de 28 000 € (-18 000 € en 2009, -11 000 € en 2010, -30 000 € en 2011, +8 000 € en 2012 et +23 000 € en 2013).

### **3) Rapport des vérificateurs aux comptes:**

Lecture par Michel MACO du rapport des vérificateurs aux comptes de la Fédération Française de Pêche Sportive au Coup :

*La commission des contrôleurs aux comptes de la FFPSC, des Groupements Nationaux carpes, truites et carnassiers s'est réunie les 7 et 8 février 2014 à Coudekerque Branche pour vérifier les comptes de l'exercice 2013, elle était composée de messieurs Alain GERARD, Gérald THIEBAUT et Michel MACO.*

*En 2013, les dépenses et les recettes de la FFPSC sont équilibrées, le résultat de l'exercice présente un excédent de 23 019 €. Globalement les charges ont augmenté de 50 484 € et aussi les produits de 66 907 € par rapport à 2012. Il nous a été présenté les comptes à terme mais pas de justificatif récent de la Banque Populaire, soit 70 000 €.*

*A signaler le retard d'encaissement pour quatre chèques non débités par le CR Aquitaine pour un total de 4 900 € ainsi que les derniers versements aux groupements par la FFPSC trop tardifs, ce qui bouleverse leur comptabilité.*

*La conformité entre les avoirs, le bilan et les divers relevés bancaires ainsi que les espèces a été contrôlée et ne présente pas d'anomalies, le montant des disponibilités s'élève à 319 035 €.*

Le groupement carpe nous a présenté ses comptes bancaires et espèces, ceux-ci sont exacts et sans soucis pour la première fois, bravo à eux. Ils présentent un déficit de 20 503 € ponctuel pour une année sans le forum de Montluçon, les disponibilités sont de 54 956 € au 31 décembre 2013. Il y a une créance qui subsiste depuis 2012 de 100 € à régulariser rapidement.

Le groupement truite : Les comptes ont été vérifiés sans problèmes, reste un excédent de 1 035 €. Pas de possibilités car les intérêts ne sont pas enregistrés et la ristourne FFPSC 2013 reçue tardivement aurait pu augmenter ce chiffre.

Le groupement CARLA : Pas possible d'ajuster les relevés bancaires et le compte de résultat, pas de cohérence, quatre positions différentes de déficit. A signaler un solde bancaire de 286,15 € de moins qu'en 2012, il conviendrait de pointer les divers documents, d'ajuster la comptabilité 2013 et de procéder à la régularisation sur 2014. Par ailleurs, en 2014 il est absolument nécessaire de tenir une comptabilité où les opérations sont enregistrées en détail et de faire les pointages indispensables, notamment avec les relevés bancaires.

En conclusion, la commission des contrôleurs aux comptes donne quitus au Président Jacques Goupil ainsi qu'à la trésorière Edmonde Vilain pour la bonne gestion des comptes ainsi qu'aux Présidents et trésoriers des groupements carpe et truite. Pour le groupement CARLA il faut se conformer aux prescriptions précédentes.

Alain GERARD

Gérald THIEBAUT

Michel MACO

✪ Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

#### 4) Budget prévisionnel 2014 (Edmonde VILAIN) :

Présentation du budget prévisionnel établi à l'équilibre pour 467 630 € :

##### DEPENSES

Club France seniors	42 000,00 €
Club France jeunes	36 000,00 €
Club France féminines	14 000,00 €
Championnat du monde handicapés	12 000,00 €
Championnat du monde truite	6 000,00 €
Championnat du monde des clubs	6 500,00 €
Championnat du monde vétérans	12 000,00 €
Championnat du monde feeder	17 000,00 €
Championnats de France jeunes (IK)	8 000,00 €
Coupe de France individuelle (GN)	13 000,00 €
Championnat de France des clubs	6 000,00 €
Championnats de France corpo	6 500,00 €
Championnats de France plombée	2 500,00 €
Coupe de France carpe	5 000,00 €
Médailles, coupes, trophées	4 500,00 €
Dotation des CD / CR	18 000,00 €
Ristournes CD	47 500,00 €
Ristournes CR	18 500,00 €
Ristournes GN carpe	27 000,00 €
Ristournes GN CARLA	14 000,00 €
Formation, écoles de pêche	6 000,00 €
Commission médicale	3 000,00 €
Revue pêche de compétition	44 000,00 €
Fonctionnement Comité Directeur	41 500,00 €
Fonctionnement AG	7 500,00 €
Fournitures administratives	5 780,00 €
Cotisations FIPS, CIPS....	3 000,00 €

##### RECETTES

Licences	318 000,00 €
Subvention Ministère	35 000,00 €
Subvention sponsors Club France	37 000,00 €
Subvention FNPF	20 000,00 €
Publicités bulletin officiel FFPSC	17 680,00 €
Produits financiers	7 000,00 €
Vente objets publicitaires	1 200,00 €
Engagement CDF individuelle	13 000,00 €
Engagements CD	1 250,00 €
Engagements clubs	6 000,00 €
Engagements corpo	4 000,00 €
Engagements carpe	5 000,00 €
Engagements plombée	2 500,00 €

Frais poste, téléphone et internet	7 000,00 €		
Honoraires comptabilité	3 000,00 €		
Assurances	8 600,00 €		
Fournitures, équipement	7 000,00 €		
Dotations aux amortissements	3 000,00 €		
Actions en faveur des handicapés	3 750,00 €		
Action jeunes – Stage U 14	5 000,00 €		
Relations internationales	3 500,00 €		
<b>Total des dépenses</b>	<b>467 630,00 €</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>467 630,00 €</b>

☛ Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

## 5) Tarif des licences 2015 (Edmonde VILAIN) :

Le comité directeur propose pour 2014 le statu quo sur le prix des licences pour deux raisons :

- Le retour à l'équilibre financier qui nous l'espérons va perdurer.
- Suite au projet de rapprochement des trois fédérations nous attendons les négociations avec nos deux futurs partenaires pour fixer le prix des licences.

## 6) Rapports des Groupements Nationaux :

La plupart des points évoqués par les Groupements Nationaux figurent dans le PV de réunion du comité directeur du 8 février, toutefois quelques points complémentaires sont évoqués :

- Intervention de Fernand DE CASTRO (Président GN carpe).

Le groupement a une grosse inquiétude suite au projet de rapprochement des trois fédérations

- Intervention du Président concernant les problèmes évoqués par Fernand sur les championnats du monde.
- Intervention de Jean Pierre GAILLAC (secrétaire GN truite).

Les priorités 2014 du groupement concernent le mode de fonctionnement du championnat qui est plutôt axé sur l'individuel afin de sélectionner les meilleurs compétiteurs pour former l'équipe de France.

- Intervention de Paul André RASCLE (Président GN CARLA).

Le groupement voit d'un très bon œil le projet de rapprochement des trois fédérations qui devrait lui permettre d'évoluer plus rapidement.

## 7) Rapport de la commission médicale (Christian ROGEAUX) :

Les travaux de la commission ont aussi été largement évoqués au cours de la réunion du comité directeur du 8 février et de celle des Présidents de CR du 8 février également (Cf. PV de ces réunions).

Pendant cette intervention le diaporama sur la prévention de la mort subite est projeté.

Question de l'assemblée : *Dans chaque département, les CDOS ont-ils un médecin à disposition qui pourrait dispenser des cours de formation aux CD ?*

Les CDOS ont obligation d'avoir un médecin et ont des missions de formation bénévoles, certains comités peuvent donc avoir une formation sur la prévention de la mort subite dans leur programme.

Après le repas de clôture une information sur la formation sera organisée pour tous les intéressés.

## 8) Accueil et intervention de Monsieur le Maire :

Monsieur le Maire est très honoré d'accueillir notre AG dans sa ville et se réjouit de savoir que l'assistance vient de toute la France. Il précise que le principal artisan de cette organisation est le club « Coudekerque Pêche » avec son Président, Philippe MOREL, et toute l'équipe qui œuvre depuis trois jours et encore actuellement en coulisse pour préparer le repas de clôture. La ville a bien sûr fourni les infrastructures avec sa plus belle salle, l'espace Jean VILAR, et toutes ses installations mais c'est le club qui a apporté la dynamique nécessaire à cette organisation.

Monsieur le Maire n'est pas pêcheur mais il a appris à aimer ce sport. Il a en effet eu la chance d'accueillir une compétition internationale, le match France / Italie, et aussi de rencontrer des pêcheurs locaux dont certains évoluent à haut niveau. Il a appris à découvrir ce sport et surtout l'esprit qu'il anime, esprit de fraternité, de partage, de solidarité entre pêcheurs et surtout un esprit très important de respect de la nature. En effet, on peut voir le club local entretenir du mieux possible les berges, par tout temps, participer aux rempoissonnements, aménager des pontons, des accès, etc. Il y a là une véritable envie de s'intégrer complètement dans la vie de la cité, et si c'est vrai à Coudekerque Branche, c'est vrai aussi un peu partout, les pêcheurs sont aussi des pêcheurs-citoyens.

La ville a maintenant une ambition, elle a eu si l'on peut dire « une touche » et maintenant cela commence à mordre : Cet été devrait s'ouvrir à Coudekerque une école de pêche afin de transmettre aux jeunes générations l'envie de pêcher et de leur donner les moyens en leur prêtant si besoin le matériel nécessaire pour débiter, il y aura des animateurs qui apprendront les différentes techniques, encadreront, accompagneront. Il est important aujourd'hui dans notre société de créer du lien entre les personnes et aussi entre les familles, nous avons tous des emplois du temps compliqués à gérer et nous oublions quelquefois ces moments de rassemblement. Créer du lien cela peut passer par le fait qu'un grand-père apprenne à son petit fils à pêcher, qu'un père prenne un peu de temps pour partager avec ses enfants, tout cela peut passer par cette école de pêche. A la pêche il y a plusieurs techniques, plusieurs niveaux, mais c'est une discipline complète qui peut être intergénérationnelle.

## Pause.

## 9) Projet nouveau découpage pour les championnats de France (Jean Luc QUERNEC) :

Avant d'intervenir sur le sujet Jean Luc donne une information concernant une décision du comité directeur au sujet des licences clubs : Un club qui a des pêcheurs qui pratiquent le coup, la carpe, la truite ou les carnassiers réglait autant de fois la licence clubs, dorénavant il ne règlera qu'une seule fois cette licence clubs.

Jean Luc présente ensuite les travaux de la commission technique sur le projet de découpage pour les championnats et de ses différentes évolutions (Cf. PV de la réunion des Présidents de CR du 8 février). Tous les documents ont été transmis au fur et à mesure aux CD et CR (PV réunions de la commission et du comité directeur, organigrammes, etc.).

Trois propositions sont faites à l'assemblée et mises au vote :

- ↳ 1- Statu quo, application des décisions de l'AG 2013
- ↳ 2- Découpage en 9 zones avec 3° divisions égales
- ↳ 3- Découpage en 9 zones avec 3° divisions inégales et variables

Le président prend la parole et informe l'assistance sur les deux modes de scrutin possibles, soit à bulletins secrets, ce qui va prendre beaucoup de temps, soit à mains levées. Il précise que le comité directeur opte pour la troisième proposition qui est plus conforme aux souhaits des pêcheurs et propose deux cas de figure :

- ↳ L'assemblée valide unanimement ou quasi-unanimement à mains levées cette troisième proposition.
- ↳ L'assemblée est divisée, dans ce cas nous mettrons en place un vote à bulletins secrets.

★ L'assemblée est d'accord pour procéder ainsi.

Questions de l'assemblée :

*Est-il prévu d'étendre aux 2° divisions à partir de 2015 ?*

Nous avons étudié cette possibilité mais elle est inapplicable, pour 2014 par exemple nous aurions une 2° division avec 57 participants.

*Est-ce transitoire ? Les championnats sont plus équitables quand ils sont égaux.*

Non, cette évolution est proposée pour perdurer.

☛ L'assemblée vote à l'unanimité pour la troisième proposition : Découpage en 9 zones avec 3° divisions inégales et variables.

## 10) Projet de refonte des règlements :

### Règlement général FFPSC (René CATHELIN) :

Notre règlement officiel et notre règlement des championnats et grandes épreuves ont été regroupés en un seul afin d'en simplifier la lecture. Cette refonte a également permis de mettre l'ensemble au goût du jour, de supprimer les articles inutiles et les doublons

Pour ce projet, tous les documents ont également été transmis au fur et à mesure aux CD et CR (PV réunions de la commission et du comité directeur, ébauches des règlements, etc.). René présente les modifications principales :

- Les catégories U 14, U 18, vétérans, féminine et handicapé pourront sur autorisation médicale utiliser une canne au coup d'un seul niveau supérieur, soit 11,50 mètres maximum pour les U 14.
- Le barème des sanctions est maintenant intégré au règlement disciplinaire sous forme de tableau.
- En cas d'arrêt pour conditions météorologiques dangereuses, une reprise sera possible si les conditions le permettent mais deux arrêts maximum seront autorisés pour une durée totale d'une heure maximum.
- La durée de préparation est portée à deux à compter de la fin du tirage.
- Pour les épreuves nationales des quantités minimum et maximum d'esches et d'amorces sont définies selon la durée et présentées sous forme de tableau :

Durée de l'épreuve	Amorces	Esches	dont fouillis ou vers de vase
3 heures	12 à 17 litres	1 à 1,5 litre	} 1 litre maxi
4 heures	15 à 20 litres	1,5 à 2 litres	
5 heures et plus	20 à 25 litres	2 à 2,5 litres	

Toute dérogation sera à faire valider par le responsable national.

- Un premier signal annoncera le début du contrôle qui devra être terminé 30 minutes avant le deuxième signal qui annoncera l'amorçage.

Dès ce premier signal aucune modification des esches et amorces ne sera tolérée.

Les pêcheurs qui ne seront pas arrivés pour ce premier signal ne pourront participer à la ou les manches et seront considérés comme forfait tardif (Cf. Règlement disciplinaire : Cas particulier des forfaits et abandons).

- Le vainqueur de la coupe de France carpe au coup sera qualifié pour la finale de l'année suivante.

- Le « championnat de France des clubs plombée » devient « championnat de France plombée par équipe » chaque CD pourra présenter un maximum de 5 équipes de 4 pêcheurs plus 1 éventuel remplaçant (critères de choix à valider dans les CD), ces pêcheurs seront :

- ↳ Du même club (équipes de club).
- ↳ De clubs différents mais du même CD (équipes de CD).
- ↳ Inscription 25€ par équipe

L'équipe vainqueur est qualifiée pour la saison suivante mais ne sera pas comptabilisée dans les 5 équipes maximum de sont CD mais devra s'acquitter de l'engagement.

- Les championnats régionaux plombée devront se disputer avec un minimum de 3 participants.

Questions de l'assemblée :

*Lors du rappel à la coupelle il ne faut qu'une seule canne en action mais la mini-coupelle peut-elle être utilisée tout en pêchant ?*

Il ne faut qu'une seule canne en action de pêche, on ne peut donc utiliser simultanément la canne principale et une canne munie d'une coupelle. Si la mini-coupelle est placée sur la canne principale il n'y a pas de problème, cela ne fait qu'une seule canne en action.

*Les minimes surclassés à 11,50 mètres peuvent-ils participer aux épreuves dont la longueur maximum des cannes est de 13 mètres ?*

Oui, ils peuvent participer mais avec une canne de 11,50 mètres maximum.

*Il faudrait faire la différence entre abandon et retard ? Il n'est pas logique de les pénaliser de la même manière.*

Si le retard est généré par un cas de force majeur, le pêcheur prévient et est considéré comme forfait tardif, il doit fournir un justificatif.

*Les quantités d'esches et d'amorces peuvent-elles être revues à la baisse ?*

Oui, mais dans ce cas les organisateurs doivent demander une dérogation au responsable national.

*Ce nouveau règlement remplace bien le précédent ?*

Oui, tous les autres règlements seront obsolètes.

*Dans ce cas le flotteur coulissant, qui est autorisé pour la pêche au moulinet, est-il autorisé à la grande canne car cela n'est pas précisé ? S'il est interdit, peut-on le préciser ?*

*Peut-on aussi préciser que l'on peut se déplacer à l'intérieur de son box ? Comment ces box doivent-ils être matérialisés ? Le fait de faire un simple trait entre les pêcheurs est-il suffisant ?*

Nous n'avons pas fait de révolution dans le règlement, nous l'avons simplement toiletté, allégé des points répétés ou superflus, nous avons fait quelques changements qui viennent d'être présentés. Pour les box il n'y a pas de modification, l'idéal est bien sûr de les tracer complètement mais selon la configuration du terrain un simple trait peu suffire. Concernant les techniques de pêche il n'y a rien de changé non plus, on applique soit le règlement pêche mixte, soit celui de la pêche à la grande canne.

🗳️ L'assemblée vote à l'unanimité pour ce nouveau règlement qui est applicable dès aujourd'hui.

### **Règlement disciplinaire FFPSC et barème des sanctions (Daniel DEPALLE) :**

Le règlement disciplinaire a également été refait afin de le simplifier et de regrouper tous les points qui pour certains étaient répartis dans nos règlements officiels, il n'était donc pas évident de s'y retrouver.

Le barème des sanctions est maintenant présenté sous forme de tableau avec d'un coté les infractions et de l'autre les sanctions correspondantes.



Concernant les longueurs de canne, la commission de discipline a longuement discuté sur ce problème. Il y a en effet des limitations mais cela n'est jamais contrôlé, de ce fait certains compétiteurs se retrouvent avec des cannes jusqu'à 60 cm trop longues. Dorénavant des contrôles seront effectués dans les concours, les épreuves, les championnats, et nous serons impitoyables.

Question de l'assemblée : *Quelle sera la tolérance ?*

Il n'y aura aucune tolérance sinon il n'y a plus de limites, prenons l'exemple des limitations de vitesse : Pour 50 km/h il est toléré 55 et si l'on est sanctionné à 56 on proteste pour 1 km/h de plus alors que réellement cela fait 6 km/h de plus que la limite. La tolérance est donc la longueur maximum autorisée.

Pour conclure sur le sujet Daniel souligne un point qui figure dans ce nouveau règlement : « Pour appliquer le règlement, le jury devra examiner chaque cas avec précision, psychologie et équité ».

Tous les cas de forfaits et abandons sont également décrits avec la finalité correspondant à chaque cas.

✪ L'assemblée vote à l'unanimité pour ce nouveau règlement disciplinaire qui est applicable dès aujourd'hui.

## **11)Projet de rapprochement des fédérations de pêche sportives (Jacques GOUPIL) :**

Cela fait plusieurs années que l'on parle de ce projet rapprochement et aujourd'hui le Ministère relance ce dossier et nous met la pression. Nous en avons d'ailleurs déjà parlé en AG, à l'époque nous avions une opinion favorable ainsi que la fédération mer mais la fédération mouche ne voulait pas en entendre parler. Les négociations qui ont duré des mois n'ont pas abouti et le dossier est resté en sommeil. Une relance a été faite il y a quelques années, la fédération mouche semblait d'accord mais la mer avait changé d'avis.

A présent le Ministère nous somme de trouver un accord et nous a fixé un calendrier : La fin de l'olympiade, c'est-à-dire que pour fin 2016 nous devons avoir qu'une seule fédération.

Actuellement le Ministère donne son agrément à trois fédérations :

- ↪ La fédération française de pêche sportive au coup (pour la délégation eau douce).
- ↪ La fédération française de pêche en mer.
- ↪ La fédération française de pêche à la mouche.

Pour l'avenir le Ministère ne donnera plus qu'une délégation pour la pêche sportive, à nous de nous débrouiller pour trouver un accord sinon il n'y aura plus d'agrément, plus de délégation et entre-parenthèses plus de subvention. Sans cette délégation ne pourrons plus délivrer de titre de champion de France.

L'assemblée doit donc se prononcer aujourd'hui sur la poursuite des négociations avec les deux autres fédérations. Le Président est favorable à ce rapprochement qui est incontournable pour avoir la délégation et les subventions mais c'est aussi une chance pour nous, cela permettrait une mise en commun des moyens :

- ↪ Un siège social commun qui ne serait plus chez le Président.
- ↪ Un secrétariat qui pourrait répondre à tous les pêcheurs sportifs, gérer les licences, etc.
- ↪ Une communication nationale commune.
- ↪ Etc.

Le schéma envisagé par le Président serait une fédération des pêches sportives avec des structures uniques, CR, CD et des clubs qui pourraient avoir des pêcheurs pratiquant la pêche au coup, la pêche en mer et la pêche à la mouche. Nous avons aussi la chance d'être les mieux structurés avec 85 CD, la mer n'en a que 15 et la mouche 7 ou 8, nous pourrions donc nous appuyer sur nos structures et proposer de les mettre en commun.

Le Président demande à l'assemblée de se prononcer sur la poursuite des négociations et précise qu'une commission a été créée au sein du comité directeur pour travailler sur le dossier et qu'elle ne manquera pas d'informer les CR et CD sur son avancement.

✪ L'assemblée vote pour la poursuite des négociations et donne mandat à la commission pour engager les discussions, seul le CD 94 s'abstient.

## 12) Examen des vœux (Jean Claude POINSIGNON) :

### Vœu CR Haute Normandie :

1. *Dans les championnats, que tous les capots des secteurs marquent un nombre de points égal au nombre de pêcheurs maximum des secteurs. Exemple : Pêche en trois secteurs de douze, tous les capots marquent 12 points même si un secteur est incomplet.*

☞ Le comité directeur en a longuement discuté, il y a du pour et du contre, et a décidé le statu quo.

### Vœux CR Champagne Ardenne :

1. *Eliminatoire régional vétérans : Autoriser la pêche mixte pour cette épreuve vu que dès la 3° nationale celle-ci est autorisée.*

☞ Pour les championnats régionaux, la décision est à l'initiative des CR.

2. *Sanctions disciplinaires : Etablir un barème sous forme de tableau regroupant les principales sanctions afin de faciliter la tâche des commissions de disciplines à quelque niveau que ce soit.*

☞ Nous venons d'en parler avec le règlement, ce barème est en cours de réalisation.

3. *Les Capots : Actuellement le calcul des points places est injuste. Pourquoi ne pas revenir sur le fait que les capots marquent N+1 d'un secteur lors d'une compétition (ex. 8 pêcheurs dans un secteur chaque capot marquera 9).*

☞ Déjà vu précédemment avec le vœu du CR Haute Normandie, statut quo.

4. *Grille des championnats : Il serait souhaitable que lors de l'établissement des programmes des championnats et grandes épreuves soit incluse la grille de tirage correspondant à l'organisation de celui-ci afin d'éviter tout incident comme par le passé.*

☞ Déjà en place depuis 2013, la grille utilisée est insérée dans les programmes.

### Vœux CR Bourgogne :

1. *Que pour les championnats nationaux, un pré-piquetage soit effectué une semaine à l'avance afin que les pêcheurs venant s'entraîner sachent à quel endroit exactement aura lieu le championnat.*

☞ A prévoir dans la mesure du possible.

2. *Interdire le fouillis et les vers de vase dans l'amorce ou comme esche pour les épreuves à la plombée.*

☞ Au choix des organisateurs jusqu'au niveau CR et application du règlement pour les championnats nationaux.

### Vœux CR Centre :

1. *Que les championnats nationaux de 2° division mixte et moulinet se déroulent en 3 manches de 3 heures sur 2 jours.*

☞ Le comité directeur en a aussi longuement discuté, il est vrai que le vendredi peut poser problème à certains compétiteurs et aux organisateurs pour trouver des bénévoles, mais il a décidé le statu quo.

2. *Que les championnats nationaux vétérans 2° et 1° division soit organisés en 3 manches de 3 heures sur 3 jours.*

☞ Ce vœu est accepté et applicable dès 2014 mais avec des manches de 4 heures sur 3 jours.

Monsieur le Maire devant nous laisser pour assurer d'autres obligations, l'ordre du jour est quelque peu bouleversé.

### **13) Remise des médailles jeunesse et sport :**

Monsieur le Maire devant nous laisser pour assurer d'autres obligations, les médailles de bronze jeunesse et sport sont remises aux récipiendaires :

- ↳ Jean Pierre GAILLAC (GNT)
- ↳ Eric FOSSILLON (CD 59)
- ↳ Jimmy MARTIN (CD 59)
- ↳ Frédéric SKORNOG (CD 59)
- ↳ Emmanuel VILAIN (CD 59)
- ↳ Mathieu VILAIN (CD 59)

Guy BAUDUIN qui était excusé se verra remettre son diplôme et sa médaille plus tard.

### **14) Remise des souvenirs :**

Monsieur le Maire remet ensuite une médaille de la ville à notre Président et au chef d'orchestre de l'organisation de cette manifestation, Philippe MOREL, qui sera lui aussi bientôt médaillé de bronze jeunesse et sport pour son engagement depuis de nombreuses années pour la pêche, le littoral et la ville.

A son tour notre Président remet un souvenir FFPSC à Monsieur le Maire pour son accueil ainsi qu'à la Présidente du CR Nord Pas de Calais, Edmonde VILAIN.

Philippe MOREL remercie pour son aide toute l'équipe municipale et tout le service des sports, il remet également un souvenir à Monsieur le Maire.

### **15) Calendrier 2014 (Jean Claude POINSIGNON) :**

Jean Claude précise que le calendrier est bâti début décembre après la réception des dates des différents championnats du monde, nos championnats sont ensuite attribués selon les demandes reçues. Courant janvier le Président du CR Pays de Loire l'a informé que le parcours de Saint Fraimbault des Prières, qui avait été retenu pour la 1<sup>o</sup> division mixte, serait fermé en septembre suite à des travaux imprévus sur le barrage. A cette époque les organisateurs avaient déjà bien travaillé sur le dossier de cette 1<sup>o</sup> division et demandé les subventions nécessaires, il n'était donc pas envisageable de leur retirer cette organisation. Après étude du calendrier, une seule solution a été trouvée mais le comité directeur est conscient que cela peut mettre les pêcheurs qui participeront aux trois divisions dans une situation inconfortable, les trois championnats mixtes étant organisés sur août.

Questions et réactions d'un membre de l'assistance :

*Pourquoi ne pas faire les 3<sup>o</sup> divisions en mai ou juin ?*

Attention cette période n'est pas favorable pour la pêche et il y a d'autres championnats. Une possibilité est envisageable sur juillet, sous réserve que les organisateurs puissent décaler.

*Cela posera des problèmes à certains pêcheurs pour avoir des congés. Il y a aussi un problème de tarif et de disponibilité des locations. Cela fera beaucoup de frais sur un seul mois. Pourquoi ne pas étaler les championnats sur une période plus longue. Etc.*

Pour conclure sur ce sujet, le Président admet que toutes ces remarques sont justes et que le comité directeur en est conscient mais qu'il n'avait pas d'autre solution. De toute façon il y a simplement une inversion entre la 1<sup>o</sup> mixte et la 1<sup>o</sup> moulinet, le même problème existait pour les pêcheurs qui pratiquent les deux techniques. Nous avons la contrainte du calendrier international que nous ne maîtrisons pas et il n'est pas facile d'établir le nôtre, peut-être faut-il alléger le calendrier en supprimant des championnats. Il rappelle que cette situation est exceptionnelle et qu'en 2015 tout reviendra dans l'ordre.

Jean DESQUE signale que le problème vient d'un changement de date suite à des contraintes de parcours, cela ne remet pas en question les championnats, et qu'il fallait peut-être changer de parcours car apparemment il y avait une autre candidature.

Il y avait effectivement une autre candidature mais elle n'a pas été retenue.

Le calendrier est ensuite présenté et complété, quelques épreuves ne sont pas encore été attribuées par manque de candidatures à ce jour.

## 16) Rapports des commissions et des capitaines d'équipes :

### ➤ Intervention de Jean Pierre MISSERI :

Subventions aux écoles de pêche : En fin de saison, le secrétaire adresse aux Présidents de CD et de CR une information sur la constitution des dossiers de demandes de subvention pour les écoles de pêche. Le Ministère a besoin de ces rapports d'activité, c'est pourquoi ils sont exigés. Cela se passe bien avec une majorité de CD mais avec d'autres cela est plus compliqué, à partir de cette année la relance sera faite plus tôt afin de laisser le temps à tout le monde de préparer et envoyer ces dossiers.

Formations arbitres et éducateurs : Cette tâche peut sembler inutile mais il n'en est rien, cette action est importante au niveau financier, surtout avec le rapprochement des fédérations qui devrait aboutir sous peu. Tous les dossiers sont conservés et ils seront utiles car le Ministère ne les possède plus.

### ➤ Intervention de Jean Michel GRIGNON (Equipe de France U 14) :

Le stage 2014 aura lieu à Vesoul, les lieux sont fixés jusqu'en 2017. L'équipe se porte bien et est très soudée, en dix ans le staff présente un palmarès honorable avec 6 médailles d'or, 1 médaille d'argent et 2 médailles de bronze.

### ➤ Intervention de Jean Pierre MISSERI (équipe de France U 18) :

Denis PERIGOIS étant excusé, il a chargé Jean Pierre de lire son rapport :

*« Cette année le championnat du monde U 18 avait lieu en France sur le parcours international de Rieux qui a déjà accueilli de nombreuses manifestations nationales et internationales. L'équipe de France a terminé à une belle 2° place derrière l'Angleterre intouchable pendant deux jours et que je tiens à féliciter pour ce titre.*

*Je tiens à féliciter mes 5 jeunes pour cet excellent résultat sur nos terres qui a concrétisé une énorme motivation et une préparation sans faille. Merci à Victor CHAMBON, Romain CUBAYNES, François DESSERME, Armand FASQUEL, et Danny POINSIGNON. J'aimerais associer à ce résultat 2 autres jeunes que j'ai du laisser sur la touche, Alexandre LIRAND qui n'a pu participer suite à une grave blessure et Jonathan BRISSON qui a apporté son aide tout le week end à ses copains. Ce résultat c'est la réussite de tout mon staff sans qui rien n'aurait été possible, je voudrais remercier mes 5 amis qui m'ont suivi dans cette aventure, Didier DELANNOY, Jean Marc DOUCET, Jean Pierre MISSERI, Olivier WIMMER et Michel BOTTE. Tous n'ont pas compté leurs heures pour préparer au mieux le matériel de nos jeunes et les mettre dans les meilleures conditions possibles pour le championnat. J'ajouterais une mention particulière pour Didier pour tout le travail en amont et tout son apport technique pendant le championnat. Merci aussi à toi Michel pour avoir géré la partie ingrate, mais très importante, de l'intendance. Je voudrais remercier la FFPSC et son Président Jacques GOUPIL pour la confiance et l'aide financière qu'il apporte aux catégories jeunes pour que nos équipes puissent participer aux championnats du monde. Un grand merci à nos sponsors qui nous aident financièrement et matériellement sans compter depuis de nombreuses années et je tiens à citer ces sociétés : Sensas, Rive, Rameau, VMC, Garbolino, Milo et Maver.*

*Cette année le championnat du monde aura lieu au Pays-Bas, l'objectif sera d'obtenir une nouvelle médaille par équipe qui viendrait confirmer la qualité de cette équipe. Avec mon staff nous n'avons aucun doute sur la valeur et la motivation de nos jeunes, à nous de les préparer au mieux vers cet objectif. Pour cette année nous avons reçu sept palmarès, nous avons sélectionné douze jeunes pour participer à un stage, la date sera définie ultérieurement. Les douze candidats sont les suivants : Jonathan BRISSON, Aymeric CHAMBON, Victor CHAMBON, Romain CUBAYNES, François DESSERME, Eros GALINI, Alan GRIFFON, Alexandre LIRAND, Thomas MONSIGNY,*

*Nael PLE, Danny POINSIGNON et Florian SOETE. Ce stage permettra de définir les cinq pêcheurs qui défendront nos couleurs en 2014. Ce stage est très important car il nous permet de vérifier les qualités de nos jeunes, d'anticiper tous les besoins en matériel et aussi de les préparer mentalement à ces compétitions difficiles, le niveau des nations est maintenant très élevé et aucun détail ne doit être négligé en amont. Je vous remercie de m'avoir écouté et j'espère de tout cœur ramener à la FFPSC une nouvelle médaille.*

*Bonne journée à toutes et à tous. Denis PERIGOIS. »*

➤ **Intervention de Dominique MISSERI (équipe de France féminine) :**

Avec cette contre-performance l'équipe de France féminine n'est pas à sa place, elle va travailler pour pouvoir aller chercher la médaille qu'il lui faut cette année. L'équipe a loupé ce championnat qui était à sa portée avec trop de confiance dans des entraînements trop faciles, champion des entraînements cela ne marche pas, il faut mieux être champion le jour « J ».

Cela ne sert à rien de se lamenter plus longtemps, Dominique a tourné la page et va construire et encadrer cette équipe afin de rapporter la médaille que la France mérite. Une chance cette année car beaucoup connaît le parcours de Coruche au Portugal ou malheureusement la France a souvent échoué dans plusieurs catégories. Une sélection sera faite le week end de Pâques sur une pêche uniquement au moulinet, 9 palmarès ont été reçus : Valérie NADAN, Isabelle HAWRYUK, Emeline BROCARD, Pauline NERVET, Coralie CHENAIS, Séverine CHAUVOT, Lucie PARISE, Stéphanie MANESSE et Carole GUIDEZ.

Dominique remercie tous les sponsors partenaires ainsi que la « Verminière de l'Ouest ».

➤ **Intervention de Patrick SOLBES (équipe de France vétérans) :**

Le parcours de Capljina en Bosnie n'était pas facile mais très intéressant, il fallait y pêcher la bordure et de temps en temps aller voir plus au large pour essayer de pêcher un ou deux poissons un peu plus gros. Patrick félicite toute l'équipe et tout le staff, l'équipe a ramené une médaille de bronze dont elle est très fière, et il tient à remercier Monsieur et Madame LAPIERRE pour l'intendance. Dans le classement des nations la France est deuxième à égalité avec l'Angleterre qu'elle va essayer de battre cette année à Rome.

➤ **Intervention de Michel LANGLOIS (équipe de France handicapés) :**

En 2013, pas de problème pour former l'équipe, 5 palmarès reçus, 5 sélectionnés, pour 2014 il y en a un peu plus. La pêche en Bosnie était la même que celle des vétérans avec des secteurs totalement différents, des petits poissons dans certains secteurs, des gros dans d'autres. Il fallait aller très vite, ce qui n'est pas toujours évident pour les plus handicapés. L'équipe était 4<sup>e</sup> après la première manche mais à la deuxième, la plupart des participants pêchaient avec des télescopiques de 11 m, 11 m de fil et des flotteurs portant 10 gr pour passer au travers des petits poissons, pêche impossible pour un compétiteur n'ayant qu'un seul bras valide. 6<sup>e</sup> lors de cette deuxième manche, la France termine donc à la 5<sup>e</sup> place du classement final.

➤ **Intervention de Jacky CAHAGNE (équipe de France feeder) :**

Bernard BODINEAU étant excusé, il a chargé son adjoint de lire son rapport :

*« Suite à notre impasse 2013 en Afrique du Sud, nous avons mis sur pied un match en 2 manches sur 2 jours dans un barrage de Creuse à ANZEME. Les 10 pêcheurs retenus étaient opposés à une sélection régionale, cela a permis de voir ou revoir ces pêcheurs et faire le bilan. Ce match était orchestré par Daniel DEPALLE et son équipe, je les remercie pour cette organisation sans faille.*

*Nous avons reçu 12 palmarès dans les délais, et 1 hors délais, ont été retenus en sélection :*

- CATHELIN Christophe
- FRERE Damien
- HOUSSAIS Yoann
- LACOMME Daniel
- MONATLIK Elie
- KIEHL Sebastien



*Je remercie ceux qui n'ont pas été retenus en sélection, ils ont contribué à la construction de l'équipe.*

*Le capitaine, Bernard BODINEAU »*

➤ **Intervention de Jean Pierre MISSERI (équipe de France seniors) :**

Il y a quelques années, quand Jean Pierre a pris le capitanat de cette équipe de France, il disait avoir du mal à former une équipe. Aujourd'hui il a la possibilité de faire plusieurs équipes avec des pêcheurs de talent, de valeur, qui sont capables d'avoir un niveau international.

Cette situation, qui est très bien pour la compétition, est délicate pour le capitaine. Il faut essayer de ne pas faire de sentiments mais ces pêcheurs sont aussi des amis, il faut donc faire au mieux en pensant que ceux que nous sélectionnons sont vraiment très bons. L'esprit aussi a changé et c'est important de le signaler, il a évolué dans le bon sens du terme. Les pêcheurs se sont investis, vous avez vu les résultats financiers, ce n'est pas un hasard, ils ont compris que s'investir personnellement et se serrer la ceinture de temps en temps pouvait leur ouvrir d'autres possibilités qui influenceraient sur le résultat. La FFPSC est consciente que pour évoluer nos équipes avaient besoin de faire des matchs, des rencontres, d'avoir des contacts et pour cela elle réinvestira toutes les économies réalisées sans prendre sur d'autres besoins financiers.

En 2013 l'équipe de France a été brillante, sauf au championnat d'Europe où elle a laissé passer la médaille d'or qui n'était pas facile à obtenir mais qui était à sa portée et cela est bien dommage. Tout n'est pas négatif car ce résultat les a motivés pour engager un véritable combat au championnat du monde en Pologne. C'est après ce genre de défaites où l'on laisse filer la victoire qu'il faut garder un moral et surtout une entente comme c'est le cas aujourd'hui. Jean Pierre espère que l'équipe va garder cette manière de faire et que pour les épreuves à venir, quelques soient les situations, elle puisse conserver et maintenir ces résultats. Il remercie toute l'équipe et nouvelle fois les sponsors qui ont besoin de nous et dont nous avons vraiment besoin.

Cette année il faut faire mieux, l'objectif étant 2 médailles d'or.

## **17) Intervention des invités :**

- Philippe HORNAIN, Président du CR 59, est très honoré d'avoir accueilli cette assemblée générale de la FFPSC à Coudekerque et souhaite à l'assistance pour 2014 une réussite dans la compétition à tous les niveaux.
- Gilbert NUGOU, vice-président de la FDPPMA 59, qui se réjouit d'être parmi nous car il assiste beaucoup à nos compétitions à travers le pays, il a une bonne équipe dans sa ville qu'il suit un peu partout en France, ce qui lui permet de nous retrouver avec plaisir car il aime la compétition. La compétition coûte cher, de ce fait la fédération du Nord aide ses pêcheurs sportifs qui ont besoin de beaucoup de moyens financiers. Il salue au passage les pêcheurs de Dunkerque, les « Poissons Rouges », qui gère les lots de pêche de la région qui n'est pas touristique mais très piscicole avec énormément de moyens. Si elle est au tout premier rang en nombre de pêcheurs, il y a des raisons qui sont des lieux de pêche formidables et une réelle réciprocité entre 68 AAPPMA de première et deuxième catégorie.

Concernant la compétition, il n'est pas toujours évident de s'installer là où l'on veut et c'est de plus en plus difficile de s'installer malheureusement sur les canaux publics. Les AAPPMA travaillent pour que tout le monde essaie de s'entendre afin que les compétiteurs puissent continuer à pêcher.

Pour la pêche de détente, de loisir, il y a beaucoup de difficultés pour expliquer la baisse d'effectif, la multiplicité des étangs et des parcours privés doit en être une des causes. La pêche de loisir passe aussi par une obligation de former les jeunes pêcheurs au travers des Ateliers Pêche Nature qui peuvent être faits en milieu scolaire, les directeurs d'écoles sont demandeurs et il faut en profiter.

Il conclut en précisant qu'il est fier de nous recevoir et en nous souhaitant un bon retour.

- Jean DESQUE évoque plusieurs points :

Le Challenge Sensas se maintient encore avec une centaine d'éliminatoires sur toute la France, Jean remercie tous les organisateurs. La finale, remportée par le « Team Sensas 28 », c'est



déroulée dans le sud à Barbotan, un parcours très poissonneux, 2,5 tonnes de poissons ont été pris. La finale 2014 aura lieu à Chartres sur les étangs de la « Gardonnette Chartraine » et les demi-finales à Saint Quentin pour le nord, Niort pour le sud, Saint Florentin pour l'est et Châteaudun pour l'ouest. Ces épreuves se dérouleront aux dates habituelles, mi-octobre pour les demi-finales et fin octobre pour la finale, ce ne sont pas les meilleures dates pour la pêche mais ce sont les seules disponibles, il y a beaucoup d'épreuves à placer et il n'est pas facile de réaliser le calendrier. Jean Claude réalise le mieux possible cette tâche difficile, il ne faut pas lui en vouloir et l'on peut le remercier pour tout le travail effectué.

Le challenge Crazy fonctionne très très bien, il y a de plus en plus de demandes et il faut en refuser car il n'y aurait pas assez de places pour la finale, 150 pêcheurs étant un maximum. Il y a plus de 100 épreuves éliminatoires et ce chiffre doublerait si toutes les demandes étaient acceptées, ce qui ferait plus de 300 pêcheurs à la finale. Jean félicite Jérôme VASSEUR, vainqueur de la dernière finale, et remercie tous les organisateurs.

Une nouvelle épreuve individuelle sur 2 jours est lancée en 2014, le « Sensas festival ». Elle se déroulera les 17 et 18 mai sur les parcours de Châteaudun et sera limitée à 250 pêcheurs en sous-secteurs de 25. Tous les engagements seront redistribués sous forme d'une dotation uniquement en enveloppes avec 50 prix dont 10 000 € au vainqueur. Jean Luc QUERNEC en assurera l'organisation et Jean le remercie pour tout le travail effectué dans la région Centre, le CD 28, son AAPPMA et la FFPSC. Pour cette épreuve la pêche au feeder n'est pas autorisée mais une réflexion est en cours pour organiser une épreuve nationale spécifique à cette technique en 2015, ce projet est à mettre au point avec les responsables de cette pêche.

Jean remercie tous les participants et une nouvelles fois tous les organisateurs, il leur demande de penser à envoyer leurs dates d'éliminatoires car ce n'est pas toujours fait. Il félicite tous les capitaines d'équipes pour leurs résultats ainsi que la fédération et lui confirme le soutien de Sensas pour la saison 2014.

## 18) Remise des trophées FFPSC « PODIUMS 2013 » :

Les champions de France individuels et par équipe, les vainqueurs des grandes épreuves et les podiums internationaux sont mis à l'honneur.

CHAMPIONS DE FRANCE PAR EQUIPES			
Championnat de France des clubs	Team Sensas Armentières	VILAIN Emmanuel	59
		VILAIN Mathieu	
		SKORNOG Frédéric	
		MARTIN Jimmy	
		FOSSILLON Eric	
Championnat de France des CD	CD 72	MORIN Claude	72
		BOURGEOIS Emmanuel	
		DUBOIS Sébastien	
		GEORGE Daniel	
		MAUTE Aurélien	
Championnat de France des clubs Plombée	GPS 27 Team Sensas	DUPUIS Franck	27
		VLNA René	
		LEFEBVRE Sébastien	
		CAHAGNE Jacky	
Championnat de France des clubs corpo	Municipaux de Rennes	GUEGAN Yann	35
		MONTAROUPI Alain	
		MONTAROUPI Didier	
		PASQUIER Pierrick	

CHAMPIONS DE FRANCE INDIVIDUELS		
Mixte	MONTENOT Mickael	58
Moulinet	SOBOLEWSKI Christophe	60
U 14	CHAMBON Aymeric	28
U 18	FASQUEL Armand	80
U 23	BERENI Antoine	91
Féminine	NERVET Pauline	60
Vétérans	BERCHET Jean Paul	71
corpo	DA SILVA Diégo	02
Handicapés	STINNER Patrick	67
Plombée	HOUSSAIS Yoann	35

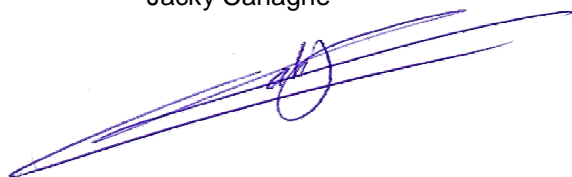
VAINQUEURS GRANDES EPREUVES		
CDF individuelle	SOETE Sébastien	59
CDF carpe	MARTIN Jimmy	59
CDF vétérans (60 - 65 ans)	BOURLLOT Daniel	56
CDF vétérans (66 - 75 ans)	FAUCHER Odette	44
CDF vétérans (plus de 75 ans)	THIBAUDET Claude	79
CDF corpo	DUVET Geoffrey	59

PODIUMS INTERNATIONAUX			
Championnat du monde U 14	Médaille d'or par équipe	RENARD Nicolas	52
		POINSIGNON Tony	70
		PLE Nael	59
		DAMAY Jason	02
		CARLIN Clément	82
	Médaille de bronze individuel	POINSIGNON Tony	70
Championnat du monde U 18	Médaille d'argent par équipe	FASQUEL Armand	80
		DESSERME Francois	49
		CHAMBON Victor	28
		POINSIGNON Danny	70
		CUBAYNES Romain	82
Championnat du monde des nations	Médaille d'argent par équipe	DELANNOY Didier	78
		LAFONT Paul Louis	87
		DEWIMILLE Alain	59
		VALORE Paolo	62
		DA SILVA Diégo	02
	KOUZMINA Johan	58	
Médaille d'or individuel	DELANNOY Didier	78	
Championnat d'Europe	Médaille de bronze individuel	DEWIMILLE Alain	59
Championnat du monde des vétérans	Médaille de bronze par équipe	PERDRIAUX Michel	79
		MICONNET Christian	36
		GRANADOS Gérard	01
		DEPOUSARGUES Jean Claude	27
	Médaille d'argent individuel	VILAIN Christian	59
		PERDRIAUX Michel	79

Les travaux étant terminés, le Président clôt la séance en précisant que la prochaine assemblée générale aura lieu le 1<sup>er</sup> février 2014 à La Ferté Bernard dans le CD 72.

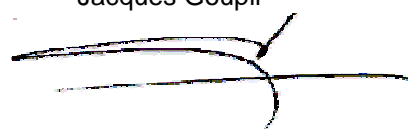
Le secrétaire général,

Jacky Cahagne

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping horizontal strokes and a circular flourish on the right side.

Le Président,

Jacques Goupil

A handwritten signature in black ink, featuring a long horizontal stroke with a small upward tick on the right side and a curved line underneath.